

Remarques sur le sens de la fête du Christ Roi de l'univers

- La **fête du Christ Roi a été instituée** par le pape Pie XI, en 1925, par l'encyclique *Quas primas*, avec l'idée que les nations, les sociétés humaines, devraient obéir aux lois du Christ. À l'origine, elle était célébrée le dernier dimanche d'octobre c'est-à-dire **le dimanche qui précède la Toussaint**. On peut comprendre symboliquement que le Roi doit régner pour entraîner derrière lui ses sujets vers la gloire du Ciel.
- Depuis la réforme liturgique de 1969, cette fête est célébrée **le dernier dimanche du calendrier liturgique**, vers la fin du mois de novembre c'est-à-dire le dimanche qui précède le premier dimanche de l'Avent, lequel est le début de l'année liturgique. On peut comprendre que cette fête est comme le sommet de l'année liturgique après laquelle une nouvelle année commence.
- Le nom de la fête a changé : la « fête du Christ Roi » est devenue la « fête du Christ Roi de l'univers ». L'accent est maintenant mis sur le fait que dans le Christ toute la création est récapitulée.
- Cependant l'oraison de la fête n'a pas beaucoup changé : « *Dieu éternel et tout puissant qui avez voulu fonder toutes choses dans votre Fils bien-aimé, le Roi de l'univers, accordez, dans votre bonté, à la grande famille des nations, déchirée par la blessure du péché, de se soumettre à son joug plein de douceur. Lui qui...* » est devenu : « *Dieu éternel, tu as voulu fonder toutes choses en ton Fils bien-aimé, le Roi de l'univers ; fais que toute la création, libérée de la servitude, reconnaisse ta puissance et te glorifie sans fin. Par Jésus...* »
- Ainsi pouvons-nous nous demander si ces changements ont aussi changé finalement le sens de cette fête du Christ Roi, Roi de l'univers. Probablement pas ; pas complètement...
- Avant la réforme, l'accent était mis de manière puissante sur la revendication des « droits du Christ » sur les réalités sociales et politiques. Pie XI voulait combattre le laïcisme en rappelant la dignité royale du Seigneur Jésus-Christ : le Christ est Roi, partout, pour tous les peuples, pour toutes les sociétés. Pour lui, il ne saurait y avoir de paix durable tant qu'il n'y a pas de reconnaissance de la souveraineté de la « royauté sociale du Christ ». « *Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme* » ? Autrement dit que sert à l'État de chercher à bâtir la paix dans la société sans reconnaître que le Christ en est le prince. Le contexte laïque voire laïciste d'aujourd'hui ne permet peut-être plus d'exprimer ainsi le fait que « toute la création » est appelée à « reconnaître la puissance du Christ et à le glorifier sans fin » ; et si possible, dès maintenant. Ces mots sont pourtant ceux de l'oraison du jour.
- Aujourd'hui, l'accent est donc davantage mis sur des réalités plus universelles. Il faut travailler à « *établir la civilisation de l'amour* » plus qu'à chercher, ouvertement à « établir le règne du Christ ». Ainsi que le dit saint Jean de la Croix, « au soir de notre vie, nous serons jugés sur l'amour »... C'est donc bien du règne du Christ dont il s'agit mais cette Royauté est à venir, c'est celle des derniers temps, lorsqu'Il viendra juger les vivants et les morts. C'est du reste ce que laisse comprendre l'Évangile de ce dimanche (année A) avec la grande scène du Jugement dernier.
- Dire que la fête a changé de sens reviendrait à dire que l'Église ne croit plus pouvoir changer le monde radicalement, que son enseignement est une sorte d'utopie dont la réalisation n'est à espérer que dans un avenir lointain, au-delà du temps. On parlera d'« eschatologie ».
- Ce n'est évidemment pas la réalité. Durant le dernier siècle, par son enseignement magistériel et par l'engagement de ses membres, l'Église a certainement voulu toucher les cœurs mais aussi peser sur les institutions, sur les sociétés. L'action du pape François va en ce sens. Voici, en outre, un extrait de son homélie, en 2013, lors de la célébration du Christ Roi :

*« Les lectures bibliques qui ont été proclamées (année C...) ont comme fil conducteur la centralité du Christ. **Le Christ est au centre, le Christ est le centre. Le Christ centre de la création, le Christ centre du peuple, le Christ centre de l'histoire.***

*L'Apôtre Paul nous offre une vision très profonde de la centralité de Jésus. Il nous le présente comme le Premier-né de toute la création : **en lui, par lui et pour lui toutes choses furent créées.** Il est le centre de toutes choses, il est le principe : Jésus Christ, le Seigneur. Dieu lui a donné la plénitude, la totalité, pour qu'en lui toutes choses soient réconciliées (cf. Col. 1, 12-20). Seigneur de la création, Seigneur de la réconciliation.*

Cette image nous fait comprendre que Jésus est le centre de la création ; et, par

conséquent, l'attitude demandée au croyant, s'il veut être tel, est de reconnaître et d'accueillir dans sa vie cette centralité de Jésus-Christ, dans ses pensées, dans ses paroles et dans ses œuvres. [...] Par contre, quand on perd ce centre, parce qu'on le substitue avec quelque chose d'autre, il n'en vient que des dommages, pour l'environnement autour de nous et pour l'homme lui-même.

- Il reste que la Royauté du Christ n'est pas une théocratie où le pouvoir temporel serait soumis à l'autorité ecclésiastique. On le sait bien, la mainmise de la religion sur les institutions civiles n'est jamais sans ambiguïté... Mais lorsque la société veut mettre le religieux hors-jeu, lorsque les consciences veulent être forcées et que les lois permettent et encouragent des comportements qui ne vont pas dans le sens d'une plus grande humanité (pour dire les choses ainsi...), « il n'en vient que des dommages » pour reprendre l'expression du pape François. Reprenons ses propos : « **quand on perd ce centre, [le Christ] parce qu'on le substitue avec quelque chose d'autre, il n'en vient que des dommages, pour l'environnement autour de nous et pour l'homme lui-même.** »
- Quoiqu'il en soit, notre horizon dépasse ce monde. Le jugement dernier évoqué dans l'Évangile de ce jour nous rappelle opportunément que ce que nous faisons – ou pas – sur terre n'est que provisoire. Il nous rappelle aussi que ce que nous faisons – ou pas – **est déterminant pour notre éternité** : « Nous aurons à rendre compte pour nous-mêmes. » (Rm 14, 12)
- Reprenons justement, pour conclure, ce passage de saint Paul dans sa lettre aux Romains (14, 8-12) :

En effet, aucun d'entre nous ne vit pour soi-même, et aucun ne meurt pour soi-même : si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur ; si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Ainsi, dans notre vie comme dans notre mort, nous appartenons au Seigneur. Car, si le Christ a connu la mort, puis la vie, c'est pour devenir le Seigneur et des morts et des vivants.

Alors toi, pourquoi juger ton frère ? Toi, pourquoi mépriser ton frère ? Tous, en effet, nous comparâtrons devant le tribunal de Dieu.

Car il est écrit : Aussi vrai que je suis vivant, dit le Seigneur, tout genou fléchira devant moi, et toute langue proclamera la louange de Dieu.

Ainsi chacun de nous rendra compte à Dieu pour soi-même.

PBT

Note (auteur inconnu) sur la prière de consécration attaché à cette fête :

Une prière de consécration du genre humain au Sacré-Cœur a d'abord été promulguée par le Pape Léon XIII en complément de l'encyclique « *Annum Sacrum* » du 25 mai 1899 dans laquelle il prescrivait que cette consécration devait être faite dans toutes les églises de l'univers catholique à l'occasion d'un triduum solennel célébré à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, les 9, 10 et 11 juin suivants. Par la suite, Saint Pie X décréta que cette consécration devait être renouvelée chaque année, devant le Saint Sacrement exposé, à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur.

Le 11 décembre 1925, par l'encyclique « *Quas Primas* », le Pape Pie XI institue la fête du Christ Roi et il prescrit que dorénavant c'est à ce jour – dernier dimanche d'octobre – que sera lu dans toutes les églises cet acte de consécration qui reçoit une nouvelle formulation : « En vertu de notre autorité apostolique, nous instituons la fête du Christ-Roi. Et nous ordonnons qu'elle soit célébrée le dernier dimanche d'octobre, dimanche qui précède immédiatement la fête de tous les saints. Nous ordonnons également que soit renouvelée chaque année et ce même jour de la fête du Christ-Roi la consécration du genre humain au Sacré-Cœur, dont notre prédécesseur de sainte mémoire Pie X avait déjà ordonné le renouvellement annuel... »

Au moment des réformes promulguées sous les pontificats de Jean XXIII et de Paul VI, la fête du Christ Roi fut déplacée au dernier dimanche de l'année liturgique et **l'acte de consécration du genre humain au Sacré-Cœur est demeuré attaché à cette fête** (*raccourci de 2 phrases*).

A la récitation publique de cette prière devant le Très Saint Sacrement exposé, le jour de la fête du Christ-Roi, la Sainte Église (*le pape Paul VI*) attache le don d'une grâce particulière.